



Villeneuve -lès-**Bouloc**

Magazine municipal d'information

N°5 Août 2022

Une fête locale réussie



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture
06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication :
communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit
Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos :
<https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

URGENCES

MÉDECINS BOULOC

- BENHAMOU Nathalie : 05 61 82 02 47
- KHAROUBI PATRICE : 05 61 82 07 67

PHARMACIES DE GARDE

Tel : 3237

URGENCES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tel : 05 61 82 09 64 - mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : 09 67 32 69 98

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Urbanisme, travaux et environnement 7

Santé et Social 10

Culture 12

Enfance et Jeunesse 15

Associations 21

La page des enfants 29

Expression libre 30

Agenda 31



Vous l'aurez constaté au cours des dernières semaines : la construction de la nouvelle mairie de Villeneuve-lès-Bouloc est enclenchée. Avec les travaux de terrassement, c'est en effet la réalisation de notre projet qui est désormais amorcée. Il n'y a aucun doute dans mon esprit sur le fait que, grâce à un bâtiment tel que celui-ci, adapté aux exigences du présent et à celles que nous pouvons prévoir pour l'avenir, l'équipe municipale et moi-même, entourés de l'ensemble du personnel

communal, serons en mesure de mettre en œuvre un service public efficace et de qualité, perçu comme tel par nos administrés. Selon les prévisions actuelles, nous pouvons envisager une mise en service au cours du premier semestre 2024.

Sur un autre plan, je suis heureux de vous adresser, en même temps que ce magazine, la première édition de notre livret des associations. Ce document contient l'essentiel des informations que l'on puisse souhaiter obtenir sur chacune d'entre elles et renforce, ainsi, leur propre potentiel de communication. Comme j'aime à le rappeler, nous sommes, en très grande partie, redevables à nos associations du maintien et du développement des liens sociaux au sein de notre commune, qui constituent un élément fondamental de la qualité de vie.

En cette période de fin d'été précédant la rentrée, porteuse d'espoir mais qui nous rend parfois nostalgiques, je dois évoquer le départ de Valérie Arcizet qui va nous quitter après avoir exercé son métier de professeur des écoles à Villeneuve-lès-Bouloc pendant vingt-six ans, dont cinq au poste de direction. Nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour cette mission de longue haleine accomplie au service de l'éducation de nos enfants. Tous nos vœux l'accompagnent pour une nouvelle étape de sa carrière dans une autre école où elle vient d'être nommée.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine. Chacun d'entre vous y trouvera les dates de rendez-vous utiles. Je recommande aux nouveaux arrivants de prendre bonne note de la soirée de réception qui est prévue à leur intention le vendredi 14 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.

Bonne rentrée à tous !

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



Ombrage dans la cour du primaire

En attendant que les arbres plantés à l'école fournissent une ombre suffisante, un préau a été mis en place dans la cour du primaire depuis début 2022. Cette structure servira aussi pour les intempéries.

Tarifs cantine, Accueil de loisirs et TAP

Sur la proposition de la commission Enfance et Jeunesse qui s'est déroulée le 7 juin 2022, le Conseil Municipal, lors de la séance en date du 16 juin 2022, à voter :

- Une augmentation de 5 % des services ALAE/ALSH pour l'année 2022- 2023 pour l'ensemble des tranches des quotients familiaux.
- L'augmentation suivante des tarifs cantine pour les tranches de T3 à T5.

Quotient /Tranches		Tarifs Repas Cantine Année 2021-2022	Tarifs Repas Cantine Année 2022-2023
- 499 €	T1	2.20 €	2.20 €
500 - 899 €	T2	2.50 €	2.50 €
900 - 1199 €	T3	2.82 €	2.96 €
1200 - 1499 €	T4	3.06 €	3.21 €
1500 € et +	T5	3.22 €	3.38 €

Par ailleurs, la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est maintenue pour la rentrée 2022-2023.



Dossier inscription cantine

Le dossier d'inscription cantine doit être retourné à la mairie **au plus tard le 31 août** soit en version papier soit par mail à l'adresse : cantine@villeneuvelesbouloc.fr. Il est téléchargeable sur le site de la mairie et disponible en version papier à la mairie. Cette inscription vous donnera accès au portail famille sur lequel les repas doivent OBLIGATOIREMENT être réservés au préalable.



ATTENTION : Le retour en mairie du dossier d'inscription de la cantine ne vaut pas réservation de repas.

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) : Un projet collectif en direction de l'enfant et du jeune

Depuis 2014, la commune de Villeneuve-lès-Bouloc poursuit la mise en œuvre d'une politique éducative partenariale avec comme priorité de contribuer à l'épanouissement et à la réussite des enfants en apportant une réponse concertée et partagée par tous les intervenants sur les différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Cette démarche a été entérinée par une contractualisation entre la commune de Villeneuve-lès-Bouloc, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, d'un premier PEDT de 2015 à 2018, suivi d'un second PEDT de 2019 à 2022.

Aujourd'hui, le renouvellement du PEDT assure une continuité du travail commun entre l'École, le Centre de Loisirs de notre commune, le Relais Petite Enfance (RPE) et le Centre Accueil des jeunes (CAJ) de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF), des assistantes maternelles, des associations du village et la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc.

Retrouvez ce projet sur le site de la commune rubrique Enfance / Projet Educatif de Territoire.



Alerte citoyens

Vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits à cette plateforme gratuite qui vous permet de recevoir rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre portable par SMS en fonction de vos centres d'intérêts et pour les événements inattendus : travaux, coupure d'électricité, vie scolaire, vie de la commune...

Si vous souhaitez bénéficier de ce service d'alertes et d'informations, vous pouvez vous inscrire sur le site <https://villeneuvelesbouloc.alertecitoyens.com> et sélectionner les rubriques qui vous intéressent. Pour les personnes n'ayant pas d'accès à internet, vous pouvez compléter le formulaire disponible en mairie.



Soirée des nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à Villeneuve-lès-Bouloc ? Nous vous souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, la municipalité organise une **soirée d'accueil** des nouveaux arrivants. Cette année elle aura lieu le **vendredi 14 octobre à 20h30 à la salle des fêtes**. Cette soirée est l'occasion d'échanger, de rencontrer les élus et de prendre connaissance des projets et des animations de la commune.

Pour recevoir une invitation à cette soirée, faites-vous connaître auprès des services de la mairie, directement sur place, par mail à l'adresse contact@villeneuvelesbouloc.fr ou par téléphone au **05 61 82 02 29**. Date limite d'inscription le 16 septembre.

La municipalité met également à votre disposition un kit nouvel habitant contenant des informations pratiques sur la Communauté de Communes et sur notre village, leurs services, leurs animations. Vous pouvez retirer cette documentation à l'accueil de la mairie.



Retour sur les réunions de quartiers

Cette année 2022 nous a permis de recommencer les réunions de quartiers auxquelles vous avez été nombreux à participer. En effet 142 personnes au total nous ont rejoints lors des trois réunions. Durant celles-ci, vous avez eu les détails des mesures et des actions réalisées sur les derniers mois par votre équipe municipale. Vous avez pu exprimer vos ressentis et échanger sur divers points. Le futur médecin Georges Salles a également répondu à vos questions, tout comme le docteur Patrice Kharoubi, présent lors de la réunion du 10 juin, et qui transférera sa patientèle pour s'installer dans la Maison Médicale Communale dès le 5 septembre 2022.

De plus, vous avez eu l'opportunité de vous inscrire sur les 3 listes de consultation citoyenne que la municipalité a ouvertes et qui concernent :

- Le devenir de la mairie actuelle (21 inscrits)
- Les logements seniors (13 inscrits)
- L'extension de l'espace de loisirs (11 inscrits dont 3 enfants)

Dès que ces réunions de réflexion seront programmées, nous vous préviendrons de leurs dates respectives.

Vous avez aussi répondu anonymement à un questionnaire dont les résultats vous ont été présentés. Ceux-ci sont accessibles sur le site de la mairie.

Un grand merci pour votre implication dans la vie communale.



Nouvelles dégradations sur la commune

De nouvelles dégradations ont encore été constatées dans notre commune notamment à la Maison Médicale Communale, à la salle des fêtes et aux toilettes de l'école.

Afin de lutter contre de tels méfaits, la municipalité travaille actuellement sur un système de vidéo protection avec un référent de la sécurité urbaine de la gendarmerie.



Extinction éclairage public

Lors du dernier Conseil Municipal en date du 16/06/2022, le Conseil Municipal a voté l'extinction de l'**éclairage public de 00h00 à 5h00**, tous les jours (Parties concernées : RD45 a, lotissements attenants et parkings maison médicale, salle des fêtes et place de l'ancienne Forge) excepté sur les carrefours dangereux (Masseribaud, Clos Mignon et Sudriers). Cette mesure prendra effet prochainement.

Démarrage des travaux de la nouvelle mairie

La première étape des travaux de la nouvelle mairie a débuté fin juin par la mise en place d'un périmètre de sécurité du site. Les travaux de terrassement n'ont pas été interrompus pendant la période estivale.





Les bambous, source de conflit de voisinage

Dans la terre, le bambou se sert de son rhizome pour développer son système racinaire et se propager. De jeunes pousses apparaissent au printemps à différents endroits du jardin, même là où elles peuvent être gênantes, entre les dalles d'une allée, ou à travers une clôture par exemple.

Comment faire pour ne pas être envahi ou envahir son voisin ?

Si vous souhaitez en installer dans votre jardin, c'est tout à fait possible et ce, sans être envahi. Quelques actions le permettent :

- choisir une espèce de bambou non-traçante ;
- installer une barrière anti-rhizome au moment de la plantation du bambou. Elle peut être en plastique, en métal, etc.. Elle va devoir être enfoncée dans le sol jusqu'à une profondeur de 60 à 70 cm et dépasser de 10 cm au-dessus du niveau de la terre. Préférez une barrière anti-rhizome qui durera dans le temps, dont la matière risque le moins de se désagréger.

Si les précautions ci-dessus non pas été prises et que le bambou devient trop envahissant :

- Couper les cannes de bambou au ras du sol,
- Supprimer les jeunes pousses au fur et à mesure qu'elles apparaissent,
- Arracher les rhizomes.

Pour éviter d'abîmer le jardin avec la pioche, il est également possible de continuer à supprimer les jeunes pousses jusqu'à épuiser les rhizomes, mais cela prend beaucoup plus de temps.

Location de Bennes

Afin de faciliter l'accès à un service de location de bennes à déchets verts et gravats, la CCF a conclu un accord avec l'entreprise FERVERT qui propose un tarif préférentiel aux particuliers résidant sur notre territoire. Vous souhaitez bénéficier de ce service ?

Contactez FERVERT au **05 63 30 18 64** ou par mail à fervert@orange.fr.

Prix de la benne : 150 € TTC pour une durée de location de trois jours.

PLU et Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

C'est quoi l'artificialisation des sols ?

Ce phénomène consiste à transformer un **sol** naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner **une imperméabilisation** partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...)

Depuis **40 années** plusieurs lois successives insistent sur **une gestion économe de l'espace** et notamment moins d'artificialisation des sols car elle induit :

- des problèmes d'érosion, de ruissellement, d'inondations, d'augmentation des risques en général ;
- des changements d'usage d'espaces naturels, agricoles ou forestiers vers des espaces artificialisés ;
- l'étalement urbain ;
- une perte de biodiversité.

ZAN : de quoi parle-t-on ?

La loi Climat et Résilience du 24 août 2021 fixe un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050 : les territoires doivent diviser par 2 leur consommation foncière entre 2021/2031 par rapport à la décennie précédente.

Cet objectif ZAN doit se traduire par la mise en conformité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes d'ici 2027.

A titre d'exemple, nous avons évité d'artificialiser des sols lorsque nous avons choisi l'emplacement de la nouvelle Mairie et de la Maison Médicale Communale puisque sur ces 2 terrains d'anciennes constructions étaient déjà existantes.

Le traitement des déchets verts et des gravats est pris en charge par la collectivité.

La CCF n'est qu'un intermédiaire facilitant la mise en relation entre un prestataire portant l'offre la mieux disante et les utilisateurs, elle n'intervient pas dans le cadre de la location.

Retrouvez la liste des déchets non-conformes (sous peine de refus de prise en charge) sur le lien suivant : <https://bit.ly/3Q9fQqr>.

Travaux de voirie

L'engagement de la Municipalité concernant la voirie et tout particulièrement la sécurité pour le cheminement des piétons continue sa trajectoire selon le plan annuel de travaux.

Les travaux sur la route de Villemur RD14 sont maintenant terminés, les nouveaux aménagements de l'arrêt de bus et du carrefour du chemin des Flamans rendent le cheminement des piétons plus facile et en toute sécurité jusqu'au carrefour des Croustets RD30 (photos ci-dessous).



Le programme 2022 se poursuit comme annoncé lors des réunions de quartiers avec un chantier sur **la route d'Ensarla** (RD45a) de la fin de l'aménagement actuel en remontant vers le hameau Communal. De même, hors agglomération le piétonnier sur **la route de Vacquiers**, du carrefour des Croustets à la limite de la commune, va débuter dans les prochaines semaines. Pour ces deux chantiers, une réunion d'information avec les riverains a eu lieu début juillet afin de donner des précisions sur le planning et la réalisation.



Route d'Ensarla



Route de Vacquiers

Pour 2023 et années suivantes, nous continuerons le plan d'aménagement avec, en particulier, le piétonnier route de Bouloc afin, à terme, de rejoindre le piétonnier de la commune de Bouloc.

Le mois de la rando

du 24 sept. au 16 oct. 2022

LE MOIS DE LA RANDO

DANS LE FRONTONNAIS

BALADES MUSICALES, NATURE & BIEN-ÊTRE, OENOGASTRONOMIQUE, BALADE CONTÉE & PATRIMOINE.

Programme détaillé à retrouver dès la rentrée sur notre site internet et celui de l'office de tourisme du vignoble de Fronton !

Dénomination des voies

TROIS NOUVEAUX NOMS DE RUES POUR VILLENEUVE-LES-BOULOC

Lors de la séance du 2 juin dernier, le conseil municipal a procédé au vote sur la dénomination de trois voies de circulation dans le quartier de **Lambrie**, en cours d'aménagement. Les trois noms choisis sont les suivants : **rue Alexandre Laffon**, **rue Jean-Blaise Villemens** et **rue du Midi**.

Les deux premières dénominations honorent des personnages du passé qui ont eu un lien avec notre village et dont l'œuvre s'inscrit dans l'histoire de l'architecture, d'une part, et dans celle de la peinture, d'autre part. Cette œuvre nous est familière : une partie est visible chez nous et, de surcroît, elle constitue un élément du patrimoine communal.

Alexandre LAFFON (1819-1882), est l'architecte à qui l'on doit le projet de construction de l'église de Villeneuve-lès-Bouloc (années 1870) dont le style néoroman est caractéristique de son temps. Au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, en effet, de nombreux architectes se sont détournés de l'architecture néoclassique héritée de la Renaissance pour s'inspirer des modèles médiévaux, aussi bien romans que gothiques. C'est la façade de notre église qui lui donne sa tonalité stylistique générale, avec son imposant portail, lointain écho, à travers les siècles, de ceux de la basilique Saint-Sernin de Toulouse ou bien de celui de l'église de Moissac, par exemple.

Alexandre Laffon connut la notoriété en occupant successivement, au cours de sa carrière, les charges officielles d'architecte de la Ville de Toulouse et d'architecte du Département. Sa famille (sorte de dynastie dans la profession, Alexandre ayant succédé à son oncle Jean-Pierre) était propriétaire du château de Villeneuve, à ce moment-là.

Jean-Blaise VILLEMSENS (1806-1859), était peintre, issu d'une famille d'origine flamande mais ayant vécu presque toute sa vie à Toulouse où il fut professeur à l'Ecole des Beaux-Arts. Il est l'auteur du grand tableau représentant la Crucifixion qui sert de toile de fond au maître-autel de l'église. Son talent de portraitiste lui valut une belle renommée de son vivant et il reste aujourd'hui connu de tous les spécialistes. Le musée des Augustins de Toulouse conserve quatre de ses œuvres.

Dans notre tableau, exécuté en 1839, Jean-Blaise Villemens, conformément à l'un des principes majeurs

de l'inspiration romantique, associe l'atmosphère crépusculaire d'un paysage désert et inhospitalier au sentiment d'abandon qui se lit sur le visage des personnages. L'œuvre témoigne, en cela, de l'influence qu'exerça sur lui l'un des maîtres dont il suivit les cours pendant ses années de formation parisienne. Il s'agit du peintre Antoine-Jean Gros (1771-1835), considéré comme l'un des précurseurs du romantisme, admiré de Géricault et de Delacroix qui avait découvert chez lui, selon ses propres paroles, « une voie nouvelle ».

Quant à la **rue du Midi**, c'est la topographie du lieu qui nous a dicté son nom. En effet, le quartier de Lambrie sera remarquablement exposé plein sud et, d'autre part, il bénéficiera d'une vue panoramique sur la vallée du Girou, qui est l'un des couloirs dans lesquels le souffle méditerranéen du vent d'Autan aime s'engouffrer pour parvenir jusqu'à nous (photo ci-dessous). La rivière est, par ailleurs, un point de repère naturel majeur dans notre paysage, qui matérialise la lisière méridionale du territoire communal.

*

A propos d'Alexandre Laffon et de Jean-Blaise Villemens, le bref aperçu figurant ci-dessus est développé dans notre livret *Le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc* publié en 2021. Nous signalons aussi l'ouvrage d'Odile Foucaud *Toulouse. L'architecture du XIX^e siècle*, acquis par la médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc, qui contient des notices biographiques détaillées sur les architectes Jean-Pierre et Alexandre Laffon.

Jean-Claude MOUGNIBAS



Le repas des aînés

Cette année est l'année du retour du traditionnel repas des aînés. Enfin diront certains !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est heureux d'inviter nos aînés à un repas gourmand et dansant le **samedi 3 décembre 2022** à 12h00 à la salle des fêtes. Il est offert à tous les habitants de la commune à partir de 60 ans accompagnés de leur conjoint.

Ce moment convivial et festif sera animé par un orchestre musette.

Pour participer à ce repas nous vous demandons de vous inscrire **avant le vendredi 11 novembre 2022** en remplissant le coupon d'inscription (page 11 dans ce magazine), et en le retournant à la mairie. Le CCAS et la Municipalité espèrent que vous répondrez nombreux à cette invitation.



Dispositif des chantiers d'insertion de la Communauté de Communes

C'est un **dispositif d'insertion sociale et professionnelle** à destination des personnes qui rencontrent de grandes difficultés et qui sont très éloignées de l'emploi. Il est conventionné et financé par l'État à hauteur de 50%, le Conseil Départemental à hauteur de 15% et la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) à hauteur des 35% restants.

Les salariés sont recrutés par le biais de contrats aidés de 26h par semaine en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de 6 mois, renouvelables jusqu'à 24 mois.

L'objectif est de **développer leur employabilité et leur retour à l'emploi** en leur apportant une expérience professionnelle récente et formatrice. En parallèle, les salariés bénéficient d'un suivi social et professionnel. Ces salariés réalisent pour les 10 communes membres de la CCF des travaux d'utilité publique en espaces verts, rénovation de petits bâtiments et travaux divers. Ils sont sous la responsabilité d'un encadrant technique salarié de la CCF et travaillent 22h30 par semaine sur les chantiers, du mardi au vendredi.

En 2021, 19 hommes et 2 femmes soit 21 salariés ont été accueillis sur ce dispositif (15 hommes et 5 femmes en 2020). Seize salariés sont issus du territoire de la CCF, soit 76%. La durée moyenne de présence sur les chantiers pour les personnes sorties en 2021 est de 15 mois, et 71% du public concerné avait moins de 40 ans. **Le nombre de sorties positives de ce dispositif depuis 2017 est en constante augmentation** (il est passé de 45% à 55%).

Pour Villeneuve-lès-Bouloc, ces chantiers d'insertion sont sollicités tous les ans pour divers travaux de peinture, maçonnerie, espaces verts & bois, ...

Nous avons également accueilli un stagiaire durant deux semaines pour effectuer des travaux sur la commune dans le cadre de son parcours d'insertion.

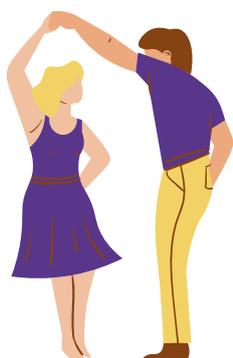


Repas des aînés

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

A 12H00

Salle des fêtes



Pour participer à ce repas vous devez
retourner le coupon d'inscription à la mairie
au plus tard le 11 novembre 2022

✂️ ✂️
Coupon d'inscription

Monsieur (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Madame (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Numéro de téléphone.....

Participeront au repas des aînés le samedi 03 décembre 2022

Repas réservé aux habitants de Villeneuve-lès-Bouloc à partir de 60 ans
accompagnés de leur conjoint.

Retour sur images Premier semestre 2022

Vous avez été plus de 500 personnes à participer aux ateliers, événements et spectacles de la saison culturelle. C'est toujours un grand plaisir de vous recevoir pour vous présenter de nouveaux artistes, et vous transporter dans des univers variés et tout aussi passionnants les uns que les autres.

Nous vous invitons à faire un bond dans le passé pour (re)découvrir quelques-uns des événements de cette programmation en images.



Un avant-goût du second semestre 2022

Nous vous proposons pour ce nouveau semestre de prolonger la douceur des vacances, de vous évader, de vous relaxer, et de découvrir de nouveaux horizons culturels.

La médiathèque nous invite dès le mois de septembre à nous plonger dans les œuvres d'artistes du nord toulousain lors de l'exposition « Le clos des vignes ».

La culture quitte l'agitation des grandes villes pour s'offrir un bol d'air à la campagne. Puis, une seconde exposition, « L'école des sorcières » prendra ses quartiers peu avant Halloween : les sorcières seront alors nos invitées de marque et nous révéleront tous les secrets de leur profession.

Si vous optez pour une rentrée zen, n'hésitez pas à vous inscrire à l'atelier gratuit de relaxation au son des bols tibétains animé par Frederick Bédé, ou à la séance de Yoga parent/enfant, proposée par l'association Harpang. Retrouvez aussi notre célèbre Nathalie qui vous fera découvrir l'art du patchwork, à la maison des activités.

De nombreux spectacles vous attendent, du Petit Prince, à la Compagnie des Ukus à Bretelles : les petits, les ados et les grands seront transportés dans le monde de l'imaginaire. Ne manquez pas « Le livre de lecture » qui mariera musique et langue des signes !

Vous trouverez sur le site de la mairie toute la programmation et les informations pratiques. La billetterie est désormais ouverte, réservez vite vos places pour ne manquer aucun événement ! Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation active lors de ce premier semestre et nous vous espérons très nombreux dès le mois de septembre !

C
O
N
C
E
R
T

LES UKUS À BRETELLES

L'accord presque parfait



CHANSONS FRANÇAISES RECYCLÉES

TARIF
6 €
à partir
de 12 ans

Samedi 5 novembre
20h30

Salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc



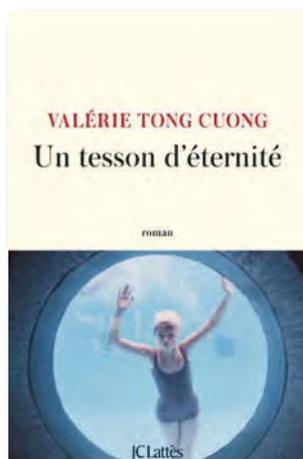
Réservation des billets en ligne sur le site www.villeneuvelesbouloc.fr,
à la médiathèque, ou directement sur place.

Les coups de cœur de Laurent

Celui qui veille de Louise Erdrich

Roman polyphonique ayant pour origine la volonté politique américaine d'intégrer coûte que coûte la minorité indienne à la société américaine des années 60. Histoire pour laquelle Louise Erdrich puise dans ses racines et nous fait découvrir la lutte de Thomas qui cherche à préserver son peuple de cette assimilation forcée. C'est le personnage principal, veilleur dans une usine d'où il organise la protection de ses pairs. Le personnage féminin principal, Pixie dite « Patrice », jeune femme de 19 ans, est la nièce du veilleur et n'a de cesse de vouloir retrouver sa sœur portée disparue. Une volonté qui les conduira l'un et l'autre à Minneapolis et Washington...

Un grand roman américain sur les Amérindiens, prix Pulitzer 2021 qui propose en plus du tourbillon de personnages, de nous éclairer avec empathie sur l'intégration et la place des Indiens aux Etats-Unis. En illustrant la souffrance et la stigmatisation dont ils sont victimes autant au niveau national que local.



Un tesson d'éternité de Valérie Tong Cuong

La famille Gauthier mène une vie tranquille et bourgeoise dans un cadre idyllique. Anna et Hugues sont les parents de Léo qui est déjà adolescent. Tout ce qu'ils ont bâti procure du bonheur au couple et la place qu'ils occupent parmi les notables de la ville leur assure une réputation sans tache. Dans un climat social hostile à la révolte, Léo se fait arrêter suite à une manifestation où il a attaqué un policier. Cet événement va venir fissurer l'apparente tranquillité d'Anna et l'amener à reconsidérer ce qu'elle pensait être sa place dans la société et dans son couple.

Un roman âpre sur les non-dits et le masque social d'Anna qui se lézarde. Elle, qui va déployer toute son énergie pour mettre à l'abri son fils et maintenir la réputation de sa famille dans cette petite ville sans problème, est le pilier de cette tension qui nous tient en haleine jusqu'à la fin.

Lauréats du concours des Incorruptibles



Pour cette 33^e édition du Prix, ce sont 16 enfants lecteurs de Villeneuve-lès-Bouloc qui ont lu et voté pour leur titre préféré et par niveaux. (480 309 lecteurs au niveau national)

Découvrez la liste des Lauréats :

- Aïe Aïe Aïe ! de Christine Naumann-Villemin et Ana Duna (Maternelle)
- PAF ! de Jérôme Camil (CP)
- La chasse au trésor de monsieur Taupe de Katerina Gorelik (CE1)
- La classe des mammoths de Jérôme Poncin et Ian de Haes (CE2 – CM1)
- Des bleus au cartable de Muriel Zürcher (CM2-6^{ème})

Vous pouvez retrouver ces titres en médiathèque pour les lire ou les relire !

Petit Déjeuner Culturel

Réservez la date du **samedi 19 novembre 2022** et venez nombreux au prochain petit déjeuner culturel **de 9h30 à 11h30 à la médiathèque** où seront mises en avant les nouvelles acquisitions. Un instant gourmand et convivial, idéal pour dénicher des nouveautés !

Départ de Valérie Arcizet directrice de l'école

Valérie Arcizet, Directrice depuis 5 ans, enseignante en maternelle depuis 26 ans dans notre école, ne fera pas la rentrée scolaire 2022-2023 à Villeneuve-lès-Bouloc. Elle va enrichir son expérience dans une autre école et reprendre l'enseignement à temps plein pour son plus grand plaisir.

En tant que Directrice et enseignante, elle a traversé les années COVID avec beaucoup d'engagement et de persévérance dans le suivi des multiples protocoles. Elle a fait preuve d'une volonté permanente d'accompagner au mieux les enfants de l'école et leur famille, tout en conservant un lien étroit avec l'équipe enseignante, le personnel municipal, les élus et les divers intervenants au sein de l'école. Elle a été très appréciée des enfants et de leurs familles, c'est la raison pour laquelle elle laissera un très bon souvenir à tous. Elle a également pris une part très active dans tous les projets relatifs au temps périscolaire à travers le PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) et a consolidé le partenariat avec la municipalité.

Grand merci Valérie pour ton travail et ton implication au cours de toutes ces années dans notre école ! Nous te souhaitons une belle continuation dans ton nouveau poste et beaucoup de bonheur à venir.

Les sorties scolaires

Les Jardins des Martels

Le 19 mai, les élèves de maternelle sont allés passer une journée aux Jardins des Martels à Giroussens. Ils sont partis à la recherche des coquelicots, roses, iris, et autres nénuphars... ont eu à retrouver leur chemin dans le labyrinthe de bambous, à traverser le bassin des carpes sans mettre un pied dans l'eau... Ils ont même reconnu les objets qu'on avait utilisés pour réaliser les sculptures des jardins. A leur retour, ils ont appris à reconnaître, lire, écrire, les noms des fleurs, à les dessiner, les modeler... Ils ont même semé des graines...



Une journée sur les poneys

Le 16 juin, les élèves de la classe de Aude se sont rendus au centre équestre de Fenouillet. Ils se sont essayés à un nouveau déplacement : sur un poney ! Très enthousiastes et motivés, ils ont appris à tourner, avancer, s'arrêter... Ils ont perfectionné leur équilibre au cours des séances de voltige et sont même partis se balader le long d'un petit sentier. Une journée qu'ils n'oublieront pas !



Sortie à la ferme des deux rivières (Fonsorbes)

Mardi 19 avril, les élèves de la classe des maternelles ont pris le bus pour aller à la ferme des deux rivières à Fonsorbes. Cette visite a permis de clôturer le travail réalisé en classe sur les poules et les poussins.





Les élèves ont été accueillis par la gérante de la ferme, qui leur a expliqué les règles à respecter pour le bien-être des animaux, mais aussi le déroulement de la matinée. La visite a commencé par les volailles : les poules, les canards et les oies.

Ensuite, les enfants sont allés observer les chevaux, les poneys et l'âne Pyjama. Ils ont fait la rencontre de Coco qu'ils ont pu caresser et de Daïquiri qu'ils ont pu brosser.

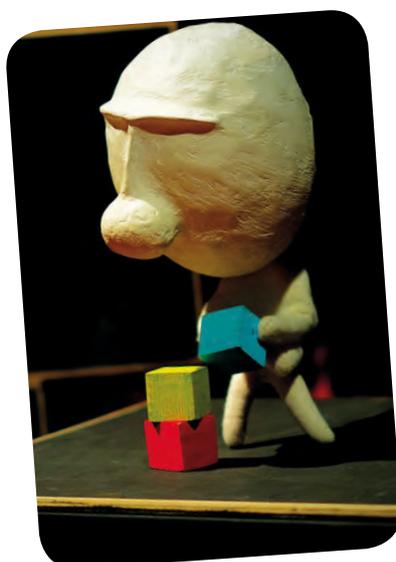


Patrick (la truie) a pu être caressée aussi. Sa peau était dure et son pelage très rêche ! Un petit chat très câlin est également venu se montrer. Pour finir, ils ont pu voir les poussins nés il y a quelques semaines.



SORTIE au Théâtre du Grand Rond à Toulouse

Vendredi 3 juin, les élèves de maternelle sont allés voir un spectacle de marionnettes au théâtre du Grand Rond : deux actrices manipulaient les personnages et les faisaient parler... C'était l'histoire de Basile qui se prépare pour aller à l'école. Il déborde d'imagination et joue beaucoup : avec son coussin, sa couette, son bol de lait qu'il prend pour une longue-vue ou sa brosse à dents pour en faire un sabre de pirate !! Il se raconte des tas d'histoires en lisant ses livres...



Les centres animation jeunesse (CAJ)

Situés à Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric, les CAJ accueillent les jeunes entre 11 et 17 ans résidant sur la CCF (dont Villeneuve-lès-Bouloc)

Gérés par les équipes dynamiques de Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud, les CAJ de la CCF vous accueillent les mercredis, vendredis, samedis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances.

Les CAJ sont des lieux d'accueil conviviaux, ouverts à tous, permettant un apprentissage du « vivre ensemble », une ouverture culturelle et un développement de la curiosité. Ils permettent également aux jeunes de participer à des activités sportives, musicales ou artistiques selon un programme varié, créatif et modulable.

Les mercredis entre 13h00 et 15h00, un temps d'aide aux devoirs (accompagnement méthodologique) est proposé avec la possibilité de prendre son pique-nique sur les centres.

Si vous voulez plus de détails rejoignez-nous sur internet :

Site : <https://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

Facebook & Instagram : @cajccfrontonnais



Viens t'engager dans un projet d'intérêt collectif. Cet investissement te permettra de bénéficier d'une « bourse loisirs » d'un montant de 35€.

CHANTIERS



SEJOURS

Tous les étés, les CAJ organisent des séjours de vacances. En gestion libre et sous tentes, les destinations sont variées. Ces temps d'apprentissage du « vivre ensemble » sont des moments forts pour les jeunes!



Les CAJ sont des lieux de vie et donc des espaces où l'on prépare à manger... repas pendant les vacances, goûters... ateliers culinaires... La cuisine est présentée sous toutes ses formes.

MIAM MIAM

Sports, arts créatifs, jeux, soirée à thèmes, activités d'expression, ateliers culturels... Les CAJ sont avant tout des espaces de loisirs!

Loisirs



		Période Scolaires		Vacances Scolaires	
	Mercredi	Vendredi	Samedi	Du Lundi au Vendredi	
CAJ Bouloc	De 13H00 à 18H00	De 17H00 à 19H00	De 14H00 à 18H00	De 8H30 à 19H00 [Repas possible sur place]	
CAJ Castelnau		Participation sur projet			
CAJ Fronton		Fermé	Fermé		
CAJ Villaudric		Fermé	Fermé	De 14H00 à 19H00	



Site internet des CAJ ->

Les petits papillons



Les membres de l'association « Les Petits Papillons » se retrouvent plusieurs matinées par semaine dans la salle multi-activités mise à disposition par la mairie.

- Vous êtes parents ou accompagnants d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans
- Vous êtes une assistante maternelle agréée



venez partager avec nous un moment convivial et ludique le matin de 9h30 à 11h30 !

La salle est spacieuse et aménagée avec des espaces dédiés aux tout petits et aux plus grands.

Les enfants ont à leur disposition des jeux adaptés à leur âge en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...), des groupes encadrés d'activités sont mis en place en fonction des enfants et de leurs envies (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...).

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes tels que l'automne, Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, fêtes des mères et pères... (collage, peinture...). Nous programmons des sorties selon la météo (parcs, jardins...).

Nous organisons des petites fêtes et goûters en mu-

sique selon les périodes : Anniversaires, Noël, Carnaval, Chandeleur, Pâques.

Nous fréquentons également la médiathèque avec les enfants le vendredi matin.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.



Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association Les Petits Papillons.

Contact

Christine DUMAS : **06 83 17 84 69**

lespetitspapillons31620@gmail.com

(Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901- N° RNA : W313024298)



Judo Club

La saison 2022-2023 s'annonce et avec elle la reprise des cours de judo.

Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 3 septembre pour les inscriptions.

En attendant, voici les horaires que nous vous proposons cette année :

Lundi :

- Adultes (2009 et avant) : 19h-20h15

Mercredi :

- Eveil Judo (2017-2018) : 16h30-17h15
- Judo enfant (2015/2016) : 17h30-18h30

Vendredi :

- Judo enfant (2013-2014) : 16h30-17h30
- Judo enfant (2010-2011-2012) : 17h45-18h45

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

A très bientôt sur le tatami !

Contacts

- Gwaëlle LE BIHAN (Présidente) : **06 64 13 59 06**
- Julien DALOD (Professeur) : **06 25 01 38 27**
- Mail : judo.villeneuve@yahoo.com
- Site internet : jc-villeneuve-les-bouloc.ffjudo.com
- Facebook : [@Judo.Villeneuve31620](https://www.facebook.com/Judo.Villeneuve31620)

L'Association des Parents d'Élèves



Cette association est un collectif de parents d'élèves qui organise divers événements afin de récolter des fonds finançant les sorties scolaires des enfants.

Cette année l'APE a organisé la **Tournée Croissants**, la vente de **sapins de Noël** en collaboration avec LA JARDINERIE TOULOUSAINE, la **tombola de la galette des Rois**.

Nous avons offert les goûters des spectacles de Noël et de fin d'année.

Mais aussi :

Les promenades citoyennes : la matinée du dimanche 15 mai 2022 a été un succès !

Près de 80 personnes, des parents, des enfants, des grands-parents et autres Villeneuvois se sont associés dans cette démarche et ont ramassé les déchets sur plusieurs circuits à travers le village. Trottoirs, chemins forestiers, fossés, les équipes n'ont rien laissé passer sous l'œil aiguisé des enfants très réactifs équipés de leurs pinces ! Parfois, l'utilisation de la remorque aura été nécessaire pour évacuer des déchets encombrants et dangereux.

Un grand merci à la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc et ses élus interlocuteurs pour leur investissement, aux entreprises AMAZON LOGISTICS, SECHE et BIONEST pour leur générosité et leur soutien indispensable à la réalisation de ce projet.



La matinée s'est poursuivie autour d'un pique-nique dont la convivialité a fait l'unanimité et qui n'aurait été acquise sans la générosité des partenaires MAISON GARCIA, CHÂTEAU CLOS MIGNON, TUTTI PIZZA Bruguières, St Jory, Fronton et le magasin NETTO de Fronton.

Un grand MERCI à vous petits et grands qui n'avez pas hésité à participer à cette aventure qui aura généré des rencontres, des échanges et des éclats de rire forts agréables et bienvenus.

Et enfin la **KERMESSE** : après des années d'attente, ce fut le jeudi 23 juin dernier, le retour tant attendu de la KERMESSE suite au spectacle de l'école !

Malgré le temps incertain, à l'abri des différents espaces de la salle des fêtes les enfants ont pu retrouver (et pour les plus petits découvrir) les jeux de la planche à savon, les boîtes à surprises, la pêche aux canards, le chamboule tout, la bille en bois, le mikado géant, le lancer d'anneaux et le billard japonais ! Les stands « maquillage » et « lots » ont bénéficié d'un succès tout particulier !

Une surprise cette année, la compagnie « La magie du cirque » nous a proposé une « party bulles » puis prolongations avec les formules sandwiches saucisse ou merguez grillées, boissons et glaces pour les gourmands !

Un MERCI très spécial aux **parents**, qui ont participé aux installations/rangements mais aussi aux maîtresses et animatrices qui ont proposé leur aide pour la tenue des stands et bien sûr aux bénévoles membres du bureau de l'APE et leurs conjoints/tes d'avoir mis tant de cœur à l'ouvrage, comme toujours !



RENDEZ-VOUS :

L'Assemblée Générale pour la nouvelle année scolaire aura lieu le **mardi 20 septembre** à 20h30 dans la salle de réception de la salle des fêtes.

Nous serons ravis/ies de vous y retrouver pour faire connaissance, dresser un bilan de l'année écoulée et bien sûr envisager les futurs projets dans une démarche de coopération avec l'équipe pédagogique de l'école et les différents acteurs qui font **bouger** notre village !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour simplement savoir qui nous sommes, comprendre notre fonctionnement ou vous engager un peu, beaucoup ou passionnément pour **TOUS LES ENFANTS** !



BLOQUEZ LA DATE : Tournée Croissants 2022 le samedi 15 octobre !

ART'M Danse et Mouvement



Cours proposés par l'association ART'M Danse et mouvement saison 2022/2023

Cardio training avec Loïc Marchi

Adultes jeudi 20h - 21h
Adultes vendredi 19h30 - 20h30

Contemporary modern avec Loïc Marchi

Adultes mercredi 20h45 - 22h
ou vendredi 20h45 - 22h

Street avec Charlotte Olivier

Adultes (à partir de 15ans)
mercredi 19h45 - 21h
ou jeudi 19h30 - 20h45

Classique avec Delphine Loiseau

Niveau I mercredi 14h30 - 15h30
Niveau II mercredi 15h30 - 16h30

Modern avec Charlotte Olivier

Eveil/initiation (maternelle)
mercredi 17h15 - 18h
Niveau I (CP-CE1)
mercredi 18h - 19h
Niveau II (CE2-CM1)
lundi 17h15 - 18h15
Niveau III (CM1-CM2)
lundi 18h15 - 19h15
Ados lundi 19h15 - 20h30
Adultes lundi 20h30 - 21h45

Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/ARTMdanseetmouvement>
Contact : asso.artemdance@gmail.com

VLB Pétanque

UN IMMENSE MERCI...

VLB Pétanque vous remercie d'avoir été si nombreux lors de notre fête de la musique le 18 juin dernier. La soirée a eu un succès phénoménal, ainsi que le concours de pétanque de la fête locale le dimanche 3 juillet..

Nous espérons que vous serez aussi nombreux lors de nos prochaines manifestations.

A VOS AGENDAS :

- le **dimanche 11 décembre 2022** Marché de Noël
- le **31 décembre 2022** Réveillon de la Saint Sylvestre.

Nous vous donnons rendez au forum des associations de Villeneuve-lès-Bouloc.





Basket

Vacquiers - Bouloc – VILLENEUVE LES BOULOC BASKET



Enfin libérée des contraintes sanitaires liées à la pandémie qui avait fortement perturbé les deux dernières saisons, cette saison sportive a pu se dérouler à peu près normalement. Comme la plupart des associations sportives, nous avons malgré tout du jongler avec de nombreuses absences dues aux cas contacts et malades du Covid et certains matchs ont dû être décalés, parfois annulés. La gestion sportive de la saison en a été fortement perturbée, créant de gros soucis d'organisation.

Une grande satisfaction concernant l'école de mini basket où nous avons pu accueillir plus de 70 enfants de 6 à 11 ans, bien secondés par une équipe d'entraîneurs qualifiés et des parents bénévoles qui ont accompagné sans relâche nos jeunes pousses. La labellisation départementale de notre école devrait normalement se faire en septembre prochain.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme pour la saison prochaine et notamment lors du forum des associations en ce début septembre.

Consultez le site du club pour venir soutenir nos équipes, voir les résultats du weekend ou les plannings d'entraînements et matchs par catégorie

N'hésitez pas à nous contacter :

site internet : vbb-basket.fr

Bernard Penavayre (Président) : 06.80.57.35.92 Laurent Viacelli (communication) : 06.59.66.96.02

Association Culture et Environnement à Villeneuve-lès-Bouloc

L'AIR ET LE VENT

FESTI VILLENEUVE Samedi 10 septembre de 16H A 22H

Comme tous les ans, l'**ACEV** (Association Culture et Environnement à Villeneuve-lès-Bouloc) organise une journée culturelle et récréative sur le thème de la nature. Cette édition 2022 de **FESTI VILLENEUVE** vous propose des activités autour de l'**air et du vent** :

- **16h démonstration toute l'après-midi de cerfs-volants** de toutes tailles, toutes formes en coopération avec l'association Plein Vent

Des ateliers seront proposés aux enfants :

Construction de cerfs-volants

Construction de moulin à vent

Elaboration d'une fresque



Un **pressoir à pommes** sera également à la disposition de tous, petits et grands : **apportez vos bouteilles** et repartez avec votre jus de pommes fraîchement pressé !

- **19h un apéritif**, suivi d'un **dîner** couscous
- **21h un concert** avec **Nolakoustic**, orchestre Jazz New Orleans pour terminer la soirée : et ceux qui voudront pourront même danser au son de la trompette et du saxo !

Inscrivez-vous nombreux à l'aide du flyer ci-joint à retourner à la mairie avant le 1^{er} septembre

Horaires : les ateliers seront ouverts à partir de 16 heures, l'apéritif à 19 heures ..

Prix : repas adulte 7 €, enfants 5 euros .

Contact : acevilleneuve@gmail.com

Les patineurs Villeneuvois



Le roller, un sport qui rassemble !

Nous avons vécu cette année de beaux moments de sport et de convivialité. En effet, le 3^{ème} trimestre de cette saison sportive aura été marqué par l'arrivée de 3 jeunes Ukrainiens que nous avons accueillis avec grand plaisir au sein du club. Alors qu'ils n'avaient jamais chaussé de rollers, Illia, Asya et Alina ont après quelques semaines seulement, fait d'énormes progrès et sont aujourd'hui des adhérents à part entière de notre club. Ils ont été, malgré la barrière de la langue, entourés de bienveillance par nos ados.

La saison sportive des patineurs villeneuvois s'est ensuite achevée avec une sortie au parc Pyrénées Hô.

Une centaine d'adhérents et leurs familles se sont retrouvés au petit matin pour prendre le bus à Villeneuve direction les Pyrénées. Arrivés sur place, petits et grands ont pu profiter des jeux au sol avant de pique-niquer puis d'enfiler les baudriers pour grimper aux arbres, aux parois rocheuses et glisser le long des nombreuses tyroliennes.

Les plus téméraires ont terminé par la tyrolienne géante (60 m de haut et 250 m de long) ou des sauts dans le vide (3 m, 7 m et 13 m).

Cette sortie en grande partie financée par le club a été l'occasion pour les familles de se rencontrer et de passer un moment convivial dans un cadre dépaysant, même pour ceux qui ne sont pas montés dans les arbres.

La rentrée sportive est déjà en préparation... la très grande majorité de nos adhérents réitèrent pour une nouvelle année...mais il reste encore quelques places, faites vite !



Amicale

La vie des sections

« Atelier Multisports »

L'atelier Multisports n'a concerné cette année que les enfants de 4/6 ans : ¾ h, le mercredi à 16h ; Un goûter de « fin de saison » a clôturé cet atelier en présence de l'animatrice et des parents.

Selon les demandes, si le nombre d'enfants est suffisant, on pourra mettre en place également un 2^{ème} atelier pour les 7/10 ans, l'animateur assurant le transfert depuis l'école pour les enfants inscrits à l'ALAE.

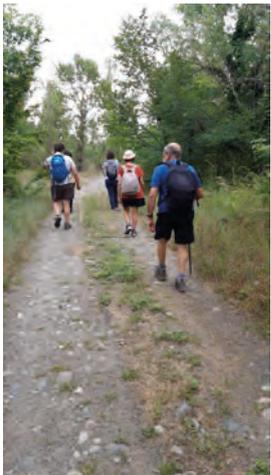


« Partage tes sorties et tes loisirs »

Une trentaine d'adhérents ont participé à des sorties au Bascala.

L'activité « marche » a gagné des participants tout au long de l'année ; de l'exploration des sentiers du village elle s'est « exportée » vers des villages plus éloignés, la voie verte de Villemur, la forêt de Buzet, le canal latéral, les bords de Garonne, avec une adaptation aux conditions météo et donc à l'état du terrain. Un pique-nique « auberge espagnole » a eu lieu le jeudi 16 juin au « petit bois » du village avec tous les adhérents et leurs conjoints pour partager un bon moment de convivialité et parler de l'année à venir.

Pour la saison 2022/2023, il est prévu de mettre en place deux groupes afin de proposer à ceux qui ne peuvent marcher trop longtemps, des balades adaptées.



« Club Photo »

Le temps clément nous a permis de faire en plus de nos rencontres « en salle » des sorties nocturnes le jeudi soir dans le village : le bois situé entre le chemin du 8 mai et la rue de Lartigate et les prairies de Pechuscla.

Si vous êtes intéressé(e) par les activités de l'Amicale, venez nous rencontrer au forum des associations du village le samedi 3 septembre (adhésion 5 € par personne).

Contact Amicale : amicalevlb@gmail.com



Comité des fêtes

Musique celtique, bière irlandaise, daube de bœuf à la bière, frites, ajoutez à cela des sourires, du partage et la joie de vous revoir... tels étaient les ingrédients de la Saint Patrick 2022 de VLB !

Pour sa première édition à la nouvelle salle des fêtes, nous avons eu le plaisir de fêter avec vous la Irish Beer au son de la musique celtique du quartet de Cauldron, groupe toulousain franco-canadien.

Mais ça y est l'hiver est passé, le printemps caniculaire a laissé place à l'été et aux moments de partage extérieur entourés de nos proches !

Et place évidemment aux habituelles **festivités du village** !



Après la belle fête de la musique offerte par nos amis boulistes, nous avons pu nous retrouver à la **fête locale** organisée comme chaque année début juillet, avec 3 soirées (**1^{er} - 2 & 3 juillet**).

Après les bandas du vendredi, et le délicieux repas du samedi de Marie Délice, soirée en apothéose avec les feux d'artifice et les lampions du dimanche !

...le tout animé par Ibiza Night, et alimenté par V'n'B Saint Alban !

Les tout petits auront adoré la fête foraine et les jeux gonflables, les plus adroits le concours de pétanque et autres jeux, les plus gourmands le repas frugal du samedi. Merci de votre participation !

Ces lignes ont été écrites avant cet évènement, mais nous tenions vraiment à vous remercier pour votre accueil chaleureux lors de notre passage pour les traditionnelles fleurs !

Nous nous reverrons à la rentrée le **dimanche 4 septembre** sur la place du village pour le **vide grenier de VLB**, pour lequel nous avons dû pousser les murs en 2021 pour accueillir les nombreux exposants !

Quels seront cette année les objets les plus insolites de la tombola ? Réponse le 4 septembre en milieu de journée !

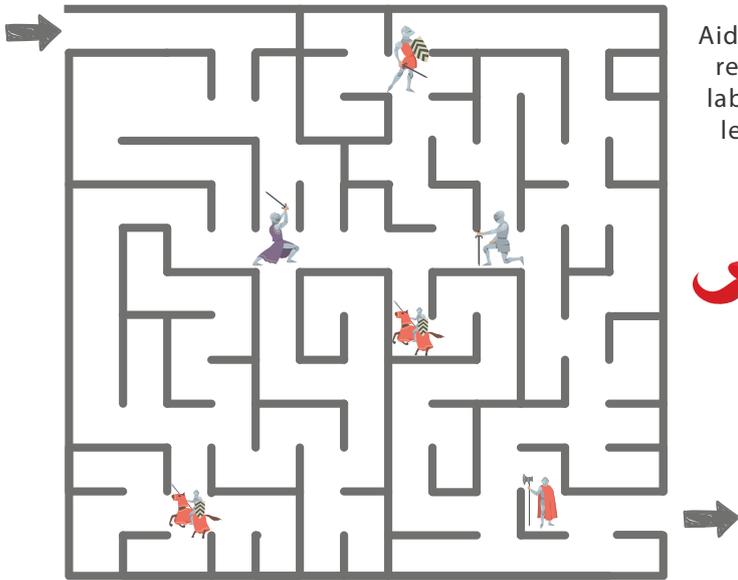


Enfin, après une 1^{ère} réussie, nous vous confirmons que la 2^{nde} édition de l'**Oktoberfest de VLB** aura bien lieu en 2022 ! elle se tiendra le **samedi 22 octobre**, toujours à la salle des fêtes ! avec une animation cette fois-ci plus rock et encore et toujours (fête de la bière oblige) de la bière allemande, des saucisses et des bretzels.

! Venez nombreux et déguisés ! Vive la fête, vive VLB !!



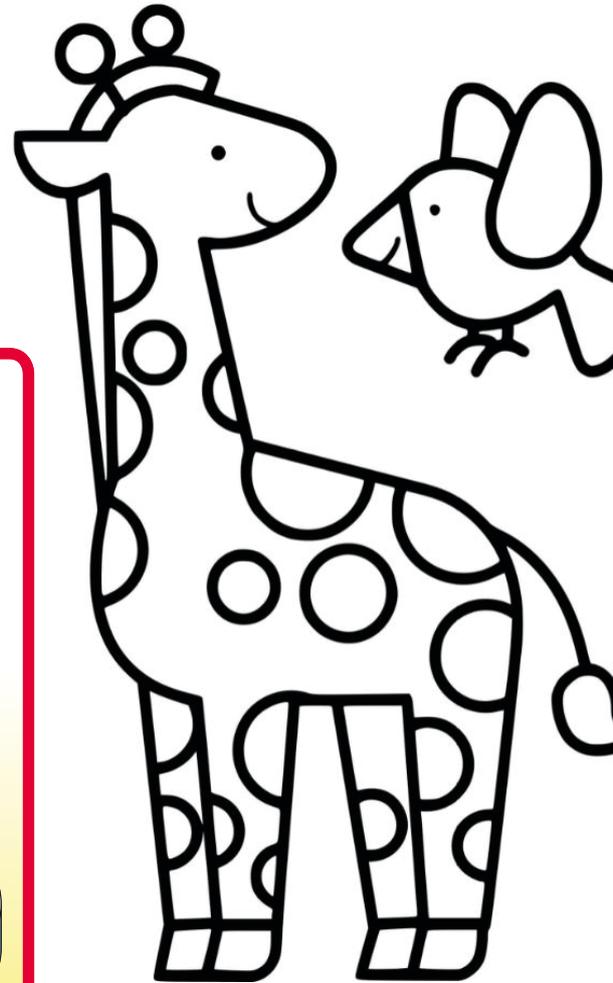
> Labyrinthe des chevaliers



Aide notre petit chevalier à retrouver la sortie de ce labyrinthe en évitant tous les chevaliers ennemis !



> Coloriage



> Le sais-tu ?

Une alimentation bien répartie dans la journée

Bien manger, c'est manger de tout, à sa faim, en se faisant plaisir. Mais bien manger, c'est aussi manger à l'heure des repas, en évitant de grignoter entre eux.

1 Le petit déjeuner

Le petit déjeuner est un repas très important : il t'apporte de l'énergie pour être en forme jusqu'au déjeuner. Prends, par exemple, un verre de jus d'orange ou un fruit, un yaourt, une tartine de pain avec du beurre et de la confiture, et un bol de chocolat chaud.

Et la boisson ?

L'eau est la seule boisson indispensable. Fais-toi plaisir avec des jus de fruits, du lait et de temps en temps des sodas, mais essaie de boire souvent de l'eau.

2 Le déjeuner

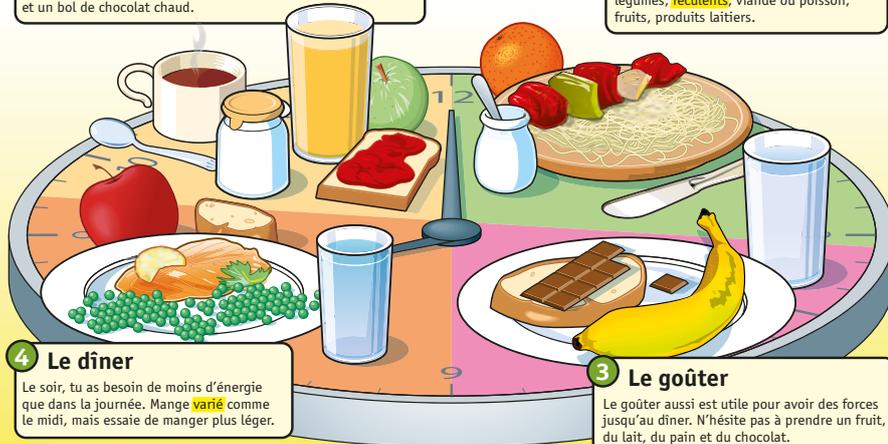
Au déjeuner, essaie de varier tes aliments : légumes, **féculents**, viande ou poisson, fruits, produits laitiers.

4 Le dîner

Le soir, tu as besoin de moins d'énergie que dans la journée. Mange **varié** comme le midi, mais essaie de manger plus léger.

3 Le goûter

Le goûter aussi est utile pour avoir des forces jusqu'au dîner. N'hésite pas à prendre un fruit, du lait, du pain et du chocolat.



Dico

Féculent : type d'aliment qui apporte beaucoup d'énergie, comme

les pommes de terre, le riz, les pâtes...

Varié : qui change souvent.

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » Élus de la minorité

CREER LE CONSEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN ACTE DE CONFIANCE DANS L'AVENIR !

Les jeunes ont souvent le sentiment que leurs idées et préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public.

L'article 55 de la loi « Egalité et citoyenneté » et le nouvel article L.1112-23 du CGCT) inscrivent la possibilité de créer un conseil des jeunes dans les collectivités.

Plusieurs milliers de communes (depuis 1991) se sont déjà engagées dans ce type de réalisation. (Fronton, Bouloc, Vacquiers, Cepet,...).



Pourquoi attendre ?

Créer le conseil des jeunes, c'est reconnaître à nos jeunes la capacité d'exprimer des avis et des réflexions utiles à la collectivité que ce soit par exemple sur l'aménagement de l'école, la création d'équipements de loisirs, la sauvegarde des milieux naturels, etc... C'est s'engager concrètement dans la démocratie participative en mettant en pratique un nouveau mode de fonctionnement du conseil municipal fondé sur la concertation et la coopération

Le conseil des jeunes : quel fonctionnement ?

Il est proposé initialement par la collectivité et modifiable par les membres du conseil, concernant le nombre de ses membres et leur mode de désignation, leur âge, la parité, la durée du mandat, la périodicité des réunions, le budget, les moyens de communication, les sujets à traiter, ...

Les jeunes n'ont pas à demander une place qui leur est due : Ils sont notre avenir !

Nous voulons croire à une commune innovante et ouverte aux jeunes.

A.Faggion T.Pattyn

Majorité municipale

NOUVEL AXE SOCIAL POUR NOTRE TERRITOIRE

Le premier semestre de 2022 a nécessité un travail important sur l'élaboration des objectifs de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** qui pose un nouveau cadre de partenariat entre la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la CCF (Communauté de Communes du Frontonnais) pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions des partenaires en faveur des habitants d'un territoire. C'est une **démarche pour construire un projet social sur le territoire**. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF, la MSA, la commune et la CCF. Les thématiques retenues dans notre CTG concernent la petite enfance, enfance et jeunesse :

- Inclusion et handicap
- Accueil pour tous et accès équitable aux services
- Citoyenneté, vivre ensemble et implication dans la vie locale
- Ouverture culturelle et sportive et émancipation

Les enjeux de la CTG se croisent avec ceux du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) pour l'enfance. Notre PEDT vient d'être nouvellement écrit dans ce sens-là.

Il est à noter que le **Conseil des Élèves** permet aux enfants de notre école primaire une **première approche d'un parcours citoyen** à travers un débat avec les adultes, une retransmission des informations aux autres élèves sur les réponses et actions associées, ainsi qu'à leur suivi.

L'investissement des habitants et des jeunes aux projets de la commune est nécessaire. Notre proposition d'inscription pour participer à la réflexion sur trois projets communaux a d'ailleurs été un succès.



État civil

NAISSANCES

Le 29 mars 2022

D'ACREMONT Romane, Stéphanie, Sybille

Le 08 mai 2022

GOILLOT Talya, Claudia

DÉCÈS



Le 21 avril 2022

BLEY Roger, Gaston

Agenda

SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 29 sept.

Exposition « Le clos des vignes »

Salle d'exposition

Samedi 3 sept. à 9h00

Forum des associations

Salle polyvalente

Samedi 3 sept. à 14h00

Atelier adulte « Carrément crazy ! »

Maison des activités

Dimanche 4 sept.

Vide grenier

Place publique

Samedi 10 sept. à 16h

Festi villeneuve

Place publique

Samedi 17 sept. à 18h30

Atelier adulte « Relaxation sonore »

Salle des fêtes

Mardi 20 sept. à 20h30

Assemblée générale APE

Salle des fêtes

Samedi 24 sept. à 10h30

Spectacle « Tous mes préférés »

Salle des fêtes

OCTOBRE

Samedi 1^{er} oct. 10h30

Atelier parent/enfant « Yoga »

Salle des fêtes

Samedi 1^{er} oct. à 14h00

Atelier adulte « Carrément crazy ! »

Maison des activités

Du 4 oct. au 15 nov.

Exposition « À l'école des sorcières »

Salle d'exposition

Samedi 8 oct. à 17h30

Spectacle « Le petit prince »

Salle des fêtes

Samedi 8 oct. à 15h00

Atelier ado « Manga »

Maison des activités

Vendredi 14 oct. à 20h30

Soirée nouveaux arrivants

Salle des fêtes

Samedi 15 oct.

Tournée des croissants

Samedi 22 oct.

Oktoberfest

Salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 5 nov. à 14h00

Atelier adulte « Carrément crazy ! »

Maison des activités

Samedi 5 nov. à 20h30

Concert « L'accord presque parfait »

Salle des fêtes

Samedi 19 nov. à 09h30

Présentation des nouveautés

Médiathèque

Samedi 19 nov. à 17h30

Spectacle « Le livre de lecture »

Salle des fêtes

Samedi 26 nov. à 15h00

Spectacle les Cools de musique

Salle des fêtes

DECEMBRE

Jeudi 1 déc. à 20h30

Spectacle « NOTES, kiff sémantiques... »

Salle des fêtes

Samedi 3 déc. à 12h00

Repas des aînés

Salle des fêtes

Dimanche 11 déc.

Marché de Noël

Salle des fêtes

Dimanche 31 déc.

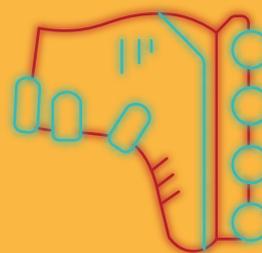
Réveillon de la Saint Sylvestre

Salle des fêtes



Villeneuve-lès-Bouloc

FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

DE 9H00 À 12H00

SALLE POLYVALENTE

Renseignements en mairie au 05.61.82.02.29

